

# Compte-rendu – Groupe Zones Herbeuses – Alsace Nature EMS

## Réunion du 16/02/2024

**Lieu :** Rue Adèle Riton

**Présents :**

- Anne Vonesch (présentation, spécialiste, coordinatrice de la brochure)
- Anne-Claire Peter
- Valérie Lebois
- Christian Ledunois
- Arnaud de Coral
- Jean-Baptiste Goetz
- Christine Heimlich
- Nathan Wybo (rédacteur du CR)

**Objet de la réunion**

- Formation plus détaillée aux zones herbeuses et discussion sur la brochure.

**Présentation par Anne Vonesch**

Disparition de 75% des insectes volants en 25 ans.

Zones Herbeuses : on parle de zones non récoltées. En l'absence d'entretien, redevient de la forêt. (Ourlets herbeux au bord des haies. Bords de routes. Fossés.)

Exemples avec des zones herbeuse à Molsheim qui sont fauchées très régulièrement. Anne Vonesch a obtenu de préserver un espace enherbé après discussion avec la maire.

Broyage / Fauchage : Bien faire la différence.

*Terre pauvre : fauche une fois par an, et on peut laisser la fauche  
Terre riche : fauche 2 fois par an, et on exporte la fauche*

- Broyeurs à fléaux / Girobroyeurs / Epareuse : axe horizontal rotatif, coupe, broie, et projette le broyat + aspire animaux. -> Mortalité de 35 à 100% et aussi à la surface du sol (En plus en considérant que c'est fait plusieurs fois par an)
- Faucheuse conditionneuse : déchiquette les plantes et aide le séchage du foin. Vraiment pas ouf. Faucheuse rotative (pour le foin agricole) : coupe uniquement mais plus violent que la barre de coupe. Le mieux : Faucheuse à barre de coupe nécessite plus d'entretien.

Petites bêtes dans les zones herbeuses : œufs/cocons sur les tiges, chenilles mange les herbes, adultes sur les fleurs. Peuvent être mangés par les oiseaux/ petits mammifères. Forte interactions entre les haies (et ligneux) et zones herbeuses. Très complexe en terme de nombre d'espèces (dont beaucoup de menacées 20 %), et manque d'experts.

D'autres impacts que le fauchage (artificialisation, pollution lumineuse, produits chimiques, ...).

Remarque : dans la dernière version de la brochure, on a de la bibliographie (études scientifiques) sur le sujet.

## **Points les plus importants à défendre :**

*Prévoir l'argumentation sur les tiques et les insectes dits « nuisibles »*

Pas partout en même temps !

Gestion différenciée

Zones refuges en hiver (bien insister car sinon nettoyage complet pour l'hiver)

Faucher pas broyer

Haies / préservation des espaces spécifiques (zones humides, ourlets, fossés)

Trame Verte et Bleue : nécessité de contact entre zones de biodiversité

## **Discussions sur l'argumentaire à déployer**

Gain pour les collectivités / entreprises : Il faut rendre la chose visible / label (commune nature, refuge LPO, ...) – Créer un label Alsace Nature ? Trop complexe, nécessite des vérifications...

Panneaux d'explications / « Tonte différenciée » / « Zone de protection de la biodiversité » / « Zone refuge »

Services écosystémiques : arguments (pollinisation, auxiliaires pour les cultures, bienfait psychique, pédagogique, microclimat)

Question des incendies. Pourrait-être intéressant de discuter avec les pompiers ?

## **Autres points discutés**

Exportation des végétaux à la main : possibilité de donner à des jardiniers (paresseux, couverture du sol...).

Bien insister sur le fait que les haies et les milieux herbacés se complètent.

Ne pas couper n'est pas forcément meilleur pour la biodiversité : la fauche permet d'apporter de la Biodiversité (une à deux fois par an). Diversité de milieux favorise la biodiv. Idéal paturage très extensif.

C'est aussi des fois pertinent de faire des fauches précoces pour permettre la pousse et les fleurs en été.

## **Discussions sur des actions avec Anne Vonesch**

- Faire un chantier : retirer les bâches plastiques d'une haie plantée sur bâche. La plantation de haies (surtout sur bache plastique) c'est complètement con si on ne laisse pas de zones herbeuses. Le plastique pollue et empêche la vie.
- Proposition : formulaire Canal de la Bruche, « tel jour j'ai vu ça ».

Audrey Muraté (observatoire des zones herbacées, prairies urbaines) a déjà un questionnaire / kit (identification fleurs et plantes). Observation de 2x 5m2. Très complexe, scientifique. Il existe aussi un dispositif « sol en ville ». Plus pédagogique, moins Zones Herbeuses.

[Anne-Claire P. en possession de document à nous transmettre](#)

- Sébastien Heim (hymenoptera), jardin écolo avec différentes zones de biodiv (Obersteinbach). Ce serait cool, mais très loin.

### Prochaine action/réunion

- Projet du centre européen des entreprises.
- Tour le 09/03. Voir ce qu'il y a à faire.

Arnaud contacte la SCOP pour voir s'il voudrait venir avec nous pour en discuter.

Contacte Groupama et propose de discuter et de présenter la brochure (voir ce que ça donne).

on a évoqué aussi

- Sol en ville = dispositif de sensibilisation
- Apoline Auclair à Nancy : pédologue, bêtes du sol
- Sylvain Griso : urbanisme

Complément d'Anne Vonesh après réception de ce CR

Merci pour ce super-travail de ce super-sous-groupe Zones herbeuses.

Ne pas oublier : est-ce que l'hydrogéologue peut nous transmettre la publi récente sur les insectes et la pollution lumineuse, dont elle parlait ? ça justifie presque une page à insérer dans la brochure !

Ce serait effectivement intéressant de décrocher un jour une rencontre avec Muraté pour lui poser une liste de questions.

Il faut qu'on travaille encore le questionnaire pour les gens qui passent le long du Canal (ou autres pistes cyclables ou sites pertinents). Voir qui peut centraliser, peut-être François ? Si on crée un petit coin internet spécifique avec une carte où on peut très facilement localiser l'endroit/l'itinéraire qui a été vu et décrit et positionner les photos ; et surtout que ça prenne un minimum de temps. ça doit être faisable. Comme ça on pourra faire des points d'étape et un bilan en fin d'année, et la CEA sera observée !